

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DE LA
GARE DURANT DES TRAVAUX DE SUPPRESSION D'UN BRANCHEMENT
RESEAU GAZ**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Président de la Communauté de
Communes, Président du Pays de la Déodatie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter du mercredi 22 avril 2015 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux
de suppression d'un branchement réseau gaz, au niveau du n°14 rue de la Gare,


- **La circulation se fera sur chaussée rétrécie.**

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise et les services
techniques de la ville. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Directeur
des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 15 avril 2015

Le Maire,



David VALENCE